

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2025_031

OBJET :

**COMMISSION 5 -
ENVIRONNEMENT -
DECHETS - PCAET -
GEMAPI**

ENVIRONNEMENT

*Octroi d'une subvention
Association Abeilles en
Pévèle pour des actions
de sensibilisation et de
piégeage du frelon
asiatique*

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 38
Procurations : 11

Nombre de votants : 49

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Valérie NEIRYNCK, José DUHAMEL, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Cathy POIDEVIN, procuration à Ludovic ROHART
Olivier VERCROYSSSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
Marion DUBOIS, procuration à Benjamin DUMORTIER
Isabelle LEMOINE, procuration à Bernadette SION
Marcel PROCUREUR, procuration à Thierry DEPOORTERE
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Michel DUPONT
Anne-Sabine PLAYS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Frédéric SZYMCAK, procuration à Michel PIQUET
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Thierry BRIDAULT, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 24 février 2025

Délibération CC_2025_031

COMMISSION 5 - ENVIRONNEMENT - DECHETS - PCAET - GEMAPI

ENVIRONNEMENT

Octroi d'une subvention Association Abeilles en Pévèle pour des actions de sensibilisation et de piégeage du frelon asiatique

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2021_112 en date du 6 avril 2021, relative à la détermination des subventions aux associations,

Vu la délibération du Conseil communautaire CC_2023_318 en date du 18 décembre 2023, relative à l'évolution de la politique d'octroi de subventions aux associations,

Vu l'avis de la Commission 5 - Environnement, déchets, PCAET et GEMAPI lors de sa séance du 6 février 2025.

La Communauté de Communes Pévèle Carembault conduit une politique de subventions aux associations de son territoire.

Dans le cadre de la compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre des schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie », la Communauté de communes promeut des actions de sensibilisation à l'environnement et des actions en faveur de la préservation de la biodiversité.

L'association « Abeilles en Pévèle », située sur la commune de CAPPELLE-EN-PEVELE, mène des actions de sensibilisation et de piégeage du frelon asiatique.

Cette association nous a adressé une demande de subvention à hauteur de 4 500 €.

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 49 VOTANTS) :

- ***D'octroyer une subvention à l'association « Abeilles en Pévèle », à hauteur de 4 500 €, afin de mener des actions de sensibilisation et de piégeage du frelon asiatique sur le territoire.***
- ***D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document y afférent.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Valérie NEUBYNCK

Signé électroniquement par : Valérie NEUBYNCK
Date de signature : 25/02/2025
Qualité : SECRETAIRE DE SEANCE

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUQUET

Signé électroniquement par : Luc FOUQUET
Date de signature : 26/02/2025
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2025_031
Objet :	Octroi d'une subvention Association Abeilles en Pévèle pour des actions de sensibilisation et de piégeage du frelon asiatique
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-200041960-20250227-CC_2025_031-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250227-CC_2025_031-DE-1-1_0.xml	text/xml	949 o
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2025_031.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250227-CC_2025_031-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	181.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	27 février 2025 à 09h05min07s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	27 février 2025 à 09h13min29s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Fany DUQUENNE
En attente de transmission	27 février 2025 à 09h14min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 février 2025 à 09h14min29s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 février 2025 à 09h14min38s	Reçu par le MI le 2025-02-27